

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 7 décembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 7 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (400r, 401v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 7 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49759>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - FamiliLettres

Destinataire [Maistre, Claude Paul \(1819-1890\)](#)

Lieu de destination 6, Twisden Road, Highgate, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Maistre que le journal *Le Devoir* a publié ses premiers articles. Il lui fait observer que le journal ne peut publier des opinions sur les questions sociales contraires à ses principes et qu'ainsi il ne publiera pas ses derniers articles sur l'autonomie communale auxquels il aurait préféré une étude comparée des communes anglaises et françaises.

Notes Le 20 octobre 1878, le journal *Le Devoir* publie un premier article signé de Londres par Claude Paul Maistre intitulé « Un curieux raisonnement » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/86/100/466/0/0>, consulté le 16 mai 2023). Le 27 octobre 1878, le journal *Le Devoir* publie un deuxième article de Claude Paul Maistre intitulé « L'autonomie communale » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/106/100/466/0/0>, consulté le 16 mai 2023).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 7 X^{bre} 78

À Monsieur, Ministre.

Cher Monsieur,

J'ai fait insérer avec plaisir dans le "devoir" les premiers articles que vous nous avez adressés; mais sur les questions de réforme sociale la rédaction du "Devoir" a des opinions arrêtées qui ne lui permettent pas de présenter à ses lecteurs des projets non en concordance avec ses principes.

Néanmoins je ne puis donner place à vos derniers articles sur l'autonomie communale; car, si je

suis partisan de l'autonomie, je la conçois néanmoins sans bouleverser l'ordre de choses existant.

Je connais du reste l'état des esprits en France sur ce sujet; et rien n'est moins propre à être accueilli que le projet que vous me soumettez.

Je pensais, en commençant la lecture de ces articles, que vous alliez faire une comparaison de la commune anglaise avec la commune française, des avantages et des inconvénients que l'une et l'autre peuvent présenter. Certes, c'eût été là une étude intéressante et qui n'eût

pas prête aux contradic-
tions que soulève votre
projet.

Je crois nécessaire, pour
faire remplir au "Devoir"
un rôle utile, de ne faire
porter les projets de réforme
que sur les abus dont l'évi-
dence est démontrée à tous
les penseurs.

Prenez, cher Monsieur,
à mes sentiments dévoués.